Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260421-19_2026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	27	27

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-19

L'an 2026, le 16 avril à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 10 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 10 avril 2026

Présents (27) : TROADEC Christian, Président

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULZENNEC Isabelle, CLOAREC Marie-Laure, FRAYSSE Alexandra, GUILLEMOT Hélène, JAOUEN Marie-Christine, KERDRAON Anne-Marie, LE GUEN Annie, LE LEON Isabelle, LEVENEZ Sophie, MOISAN Viviane, SANQUER Murielle

MM : BOUSSARD Paul, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, COTTY Stéphane, GOUBIL Didier, LE DU Patrice, MOROUX Cédric, NICOLAS Jean-Yves, PERCHEC Xavier, PRIGENT Claude, ROLLAND Rémi, TERNEL Matthis, THOMAS Mickael, URIEN Patrick

Absent(s) ayant donné procuration : /

Absents: /

A été nommé secrétaire : Sophie LEVENEZ

D 2026-19 Convention de mise à disposition d'un logiciel marchés publics

Rapporteur : Patrice LE DU

Annexe : Projet_convention_logiciel_marchés publics

Dans le cadre de la gestion de ses marchés publics, Poher Communauté a souscrit un contrat auprès de la SARL 3P.

Le logiciel 3P permet d'assurer la gestion des besoins, la création, le suivi des consultations et le partage des données.

Une licence utilisateur inclut toutes les mises à jour, les évolutions et correctifs du logiciel, l'assistance illimité par un consultant et l'équipe support de 3P ainsi que les actualités juridiques.

Cette convention implique la mise à disposition d'une licence utilisateur au profit de la ville de Carhaix-Plouguer qui ne possède à ce jour d'aucun logiciel pour les marchés publics.

Par cette convention, Poher Communauté s'engage à passer une commande pour l'acquisition d'une licence utilisateur et de la mettre à disposition de la ville de Carhaix-Plouguer.

Poher Communauté procédera à une facturation auprès de la ville de Carhaix-Plouguer. Le coût par semestre est estimé à 1 212.78 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuvent la convention de mise à disposition**

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260421-19_2026-DE

- **Habilitent le président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 17/04/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

